

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 25.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement :

1° Au titre des membres de droit :

Représentants du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- M. Didier HOFFSCHIR, délégué ministériel au développement durable ;
- M. Alain LAGRANGE, chargé de mission au sein du secteur scientifique environnement, agronomie, écologie, sciences du système Terre et de l'Univers ;

Représentant du ministre chargé de l'agriculture :

- M. Philippe VINÇON, directeur général de l'enseignement et de la recherche ;

Représentant de l'INRAE :

- M. Cyril KAO, directeur de l'enseignement supérieur, des sites et de l'Europe ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Dominique CHARGE ;
- M. Jean-Marie BARILLERE ;
- Mme Marie-Christine CORMIER-SALEM ;
- M. M'hamed DRISSI ;
- Mme Danielle EVEN ;
- Mme Hélène GUIDO-HALPHEN ;
- M. Arnaud MESSENGER ;
- Mme Sophie NIVIERE-DESCOTES ;
- M. Jean-Pierre RENNAUD ;
- Mme Andrée SURSOCK ;

3° Au titre des représentants des professeurs et assimilés :

- M. Gerhard BUCK-SORLIN ;
- Mme Fatiha FORT ;
- M. Didier GASCUEL ;
- Mme Marie-Stéphane TIXIER ;

4° Au titre des représentants des maîtres de conférences et assimilés :

- Mme Bénédicte FONTEZ NGUYEN THE ;
- Mme Anne LAPERCHE ;

5° Au titre des représentants des AITOS :

- M. Rémi GARDET ;
- Mme Christine HEUZE ;
- Mme Jana KANDLER ;
- Mme Martine PEDULLA ;

6° Au titre des représentants des étudiants :

- M. Yannis BARBA ;
- M. Maxime LEBASCLE ;
- M. Ahmed-Lamine LO ;
- Mme Léa LUCAS.

Article 2

L'administratrice provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **20 JAN. 2020**

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,



Philippe VINÇON